



Le 30 mars 2022

Mairie de Vollore Montagne  
Le bourg  
63120 - VOLLORE MONTAGNE  
Tel : 04.73.53.78.34  
Fax : 04.73.53.74.37

Email : [mairie@vollore-montagne.net](mailto:mairie@vollore-montagne.net)  
Internet : <http://vollore-montagne.fr/>

## NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

*La Loi NOTRE du 7 août 2015 crée de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales. Une présentation brève et synthétique doit retracer les informations financières essentielles qui doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.*

### BUDGET ANNEXE LA BOURLETIE

#### Section de fonctionnement :

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement du courant de la forêt syndicale de SUGIER - LA BOURLETIE.

A la clôture de l'exercice 2021, le compte administratif de la forêt syndicale de SUGIER - LA BOURLETIE fait apparaître un résultat de fonctionnement se décomposant comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	3 296.90€	0.00€
Recettes	12 084.25€	0.00€
Exécution 2021	8 787.35€	0.00€
Report n-1 (2020)	11 696.30€	15 000.00€
Résultat de clôture 2021	20 483.65€	15 000.00€

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 3 296,90 euros.

Elles se répartissent comme suit :

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2021

CHAPITRES	Montant
011 - Charges à caractère générale	3 296,90 €
012 - Charges de Personnel	0,00 €
014 - Atténuation de produits	0,00 €

65 Autres charges de gestion courante	0,00 €
66 - Charges financières	0,00 €
67 - Charges exceptionnelles	0,00 €
022 - Dépenses imprévues	0,00 €
042 - Opérations d'ordre Dotations aux amortissements	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 296.90 €</b>

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 12 084,25 euros.

Elles se répartissent comme suit :

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2021**

CHAPITRES	Montant
013 - Atténuations de charges	0,00 €
70 - Produits des services	11 500,00 €
73 - Impôts et taxes	0,00 €
74 - Dotations et participations	0,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	0,00 €
76 - Produits financiers Bons AOT	518,25 €
77 - Produits exceptionnels	66,00 €
042 - Opérations d'ordre Dotations aux amortissements	
<b>TOTAL</b>	<b>12 084,25 €</b>

Pour information 002 - Excédent de fonctionnement Résultat 2020 reporté	11 696,30€
---	------------

A la clôture de l'exercice 2021, le compte administratif du budget de la forêt syndicale de SUGIER - LA BOURLETIE en fonctionnement fait apparaître un résultat excédentaire de 20 483.65 euros.

**Section d'investissement :**

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2021**

Il n'y a pas eu de dépenses d'investissement.

NATURE DE L'OPERATION	Montant
010 - Stocks	0,00 €
13 - Subventions d'investissement	0,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	0,00 €
204 - Subventions d'équipement versées	0,00 €
21 - Immobilisations corporelles	0,00 €
22 - Immobilisations reçues en affectation	0,00 €
23 - Immobilisations en cours	0,00 €
231 Immobilisations corporelles en cours	0,00 €
040 - Opérations d'ordre transfert entre sections	0,00 €
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>

Les recettes d'investissement se sont élevées à 15 000.00 euros.  
Elles se répartissent comme suit :

**RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2021**

CHAPITRES	Montant
13 - Subventions d'investissement	0,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	0,00 €
21 - Immobilisations corporelles	0,00 €
22 - Immobilisations reçus en affectation	0,00 €
23 - Immobilisations en cours	0,00 €
27 - Autres immobilisations financières	0,00 €
024 - Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €
040 - Opération d'ordre	0,00 €
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €
001 - Solde d'exécution reporté Résultat 2019	15 000,00€
<b>TOTAL</b>	<b>15 000,00 €</b>

A la clôture de l'exercice 2021, le compte administratif du budget de la forêt syndicale de SUGIER - LA BOURLETIE en investissement fait apparaître un résultat excédentaire de 15 000.00 euros.

Fait à Vollore Montagne, le 30 mars 2022

Le Maire,

Jean-François DELAIRE



